

www.L214.com

Vaches en colère
Quand on les cherche,
on les trouve !

Procès Charal
Justice pour L214

Directeur de publication

Antoine COMITI
Président de L214

Ont participé à ce numéro :

Sébastien ARSAC
Coralie FAMBRINI
Brigitte GOTHIERE
Clém Guyard
Johanne MIELCAREK
Florent OURTH
Bérénice RIAUX

Maquette

Hugues BERNARD

Contact mail

contact@L214.com

Impression

Imprimerie Clément
Avèze 30120 - Le Vigan Cedex
Certifiée Imprim'vert
Papier 100 % recyclé

Photo de couverture

Catherine Guilhou

Crédits photos

p5 (recette) : Béa Ceccarelli,
p8 : Catherine Guilhou

Association L214

Association loi 1901

Adresse postale

L214 B.P. 84 13721 Marignane cedex

ISSN : 2110-1280

Dépot légal : à parution

Prochain numéro

juin 2014

L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles.

Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214 Mag*, selon les termes de la *Creative Commons Paternité 3.0 Unported License*. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.



Chaque année, rien qu'en France, plus d'un milliard d'animaux sont saignés dans les abattoirs. Tout ce sang remplirait des piscines olympiques. S'y ajoutent les milliards d'animaux aquatiques pêchés ou élevés pour la consommation. Le nombre d'animaux utilisés pour garnir les assiettes dépasse de très loin celui des victimes de toutes les autres formes d'exploitation animale. On tue plus d'animaux d'élevage en une journée qu'on tue d'animaux en un

an dans les laboratoires pour l'expérimentation animale. Les animaux chassés ou les animaux utilisés pour la fourrure sont aussi une part mineure du nombre total d'animaux exploités par les humains. Les animaux torturés dans les arènes, violents pour les cirques sont une part infime au regard du massacre perpétré pour les estomacs.

Il n'y a aucune nécessité nutritionnelle à consommer des produits animaux pour vivre en bonne santé, aucun argument éthiquement valable pour justifier l'exploitation des animaux pour notre alimentation. Nous consommons ou avons consommé des animaux par habitude culturelle, justification bien mince quand on connaît la réalité des élevages et des abattoirs.

Pour que la protection animale ne s'arrête pas aux portes des frigos, ensemble, faisons entendre la voix des animaux qui naissent dans des usines, survivent dans des élevages et meurent dans les abattoirs.

Avec nous, merci de leur venir en aide.

Sébastien ARSAC, porte-parole de L214

L214, agir pour les animaux

Nos pratiques causent des torts immenses aux animaux. L'association L214 enchaîne enquêtes, dossiers et actions pour mettre fin à l'invisibilité de ce qu'ils endurent. Elle s'emploie à ouvrir le débat public sur la question animale.

Une injustice permanente frappe des milliards d'êtres sensibles provoquant souffrances et morts à grande échelle. Ils naissent doués de sensations, d'émotions, d'aspirations à poursuivre leurs propres buts. Ils deviennent « animaux de cirque », « animaux de laboratoire », « animaux de combat », « gibier », « produits de la pêche » ou « animaux de ferme ». Dès lors, leur propre vie ne compte plus.

L214 travaille plus particulièrement à la protection des animaux dans les

élevages, les transports et les abattoirs. Sur le terrain, l'association réalise des enquêtes filmées et documentées. Elle révèle les souffrances imposées aux animaux et soutient activement les mesures concrètes permettant de les amenuiser ou de les supprimer.

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable. Au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de ces produits et en refusant

ceux issus des élevages de type intensif. L214 souhaite que notre société en arrive à reconnaître que les animaux ne sont pas des biens à notre disposition et ne permette plus qu'ils soient utilisés comme tels.

S'engager pour les animaux peut prendre des formes très diverses et créatives. Vous rêvez d'un monde plus juste et moins violent envers les êtres sensibles ?

Ensemble, faisons que ce rêve devienne réalité.

Sur Internet





Vidéo d'enquête, grands chefs et Journée mondiale ont été les amorces d'un débat remarqué ces derniers mois.

« Foie gras : la vidéo choc »

L'enquête de L214 ouvre le débat sur le gavage

Notre vidéo d'enquête dans six salles de gavage de canards de la société Ernest Soulard a démontré que même le foie gras haut de gamme est produit dans des conditions sinistres pour les animaux : canards immobilisés dans des cages minuscules, blessés, agonisants, gavés mécaniquement à la chaîne.

La souffrance des animaux se vend mal et soulève une indignation de plus en plus affirmée.

Du foie gras de batterie dans les palaces

En effet, lors de notre enquête, nous avons identifié la société Ernest Soulard comme fournissant des restaurants étoilés et palaces parmi les plus renommés de la capitale : le Fouquet's, le George V, le Royal Monceau, l'Atelier de Joël Robuchon, le Jules Verne, le Meurice, etc.

Cauchemar en cuisine

Grâce au relais de l'association anglaise Viva!, partenaire de L214 dans cette enquête, Gordon Ramsay, chef étoilé et animateur de l'émission culinaire britannique « Cauchemar en cuisine » a immédiatement suspendu ses approvisionnements. Quelques jours plus tard, Joël Robuchon dénonçait lui aussi ses contrats : « [...] tous les restaurants Joël Robuchon en

France et dans le monde cessent immédiatement de commander du foie gras provenant de cette maison [...]. »

Alain Ducasse à la ramasse

Si Joël Robuchon a rapidement réagi, ce n'est pas le cas d'Alain Ducasse. Nous avons enchaîné pendant tout le mois de décembre des actions de protestation devant ses restaurants Le Meurice et le Jules Verne. Nous lui avons même remis la pétition signée par plus de 30 000 personnes au prestigieux Louis XV à Monaco. Nous espérons que lorsque vous aurez ce numéro entre les mains, il aura enfin pris une décision favorable aux animaux.

Journée mondiale contre le foie gras

Cette année a aussi vu naître la première Journée mondiale contre le foie gras. Elle a été relayée dans une dizaine de pays à l'appel d'Animal Equality et de L214. En France, les actions se sont succédées en novembre et décembre, des milliers de personnes ont ainsi été sensibilisées.

Le foie gras, mondialement détesté

Les images d'enquête ont aussi décidé le chef Danois Thomas Rode à bannir le foie gras de ses menus. Puis, les supermarchés danois et norvégiens ont cessé de commercialiser du foie gras : la souffrance des animaux se vend mal et soulève une indignation de plus en plus affirmée.

Retentissement médiatique

L'ensemble de ces événements ont permis à L214 d'être invitée lors de débats sur TF1, France 5, Europe 1, RMC, Canal+, etc. Les images ont également été diffusées sur Arte et ont été commentées dans la presse avec des qualificatifs à la hauteur des faits dénoncés comme par exemple « Foie gras : la vidéo tournée en Vendée qui fait vomir l'Europe ». Notre travail d'enquête et le traitement infligé aux canards ont également été montrés dans un documentaire diffusé sur France 5 début décembre. Le début de la fin du gavage ?

Charal : débouté et condamné

Une victoire pour la liberté d'expression



La procédure judiciaire menée par la société Charal à l'encontre de L214 et d'Arte se termine par une victoire pour la liberté d'expression. L'occasion de revenir sur la situation en abattoir aujourd'hui.

Dans le documentaire « L'adieu au steak » diffusé sur Arte en mars 2012, Sébastien Arzac, porte-parole de L214, commentait l'application des mesures de protection des animaux au moment de leur mise à mort. Ses propos étaient illustrés par l'enquête qu'il avait menée en 2008 dans un abattoir de la société Charal.

Affaire classée !

Suite à la diffusion de cette émission, la société Charal avait attaqué en justice L214 et Sébastien, ainsi qu'Arte (France et G.E.I.E) pour atteinte à la présomption d'innocence, atteinte à son image de marque et à sa réputation auprès du public. Pour ces motifs, elle réclamait des condamnations pour un montant total supérieur à 100 000 €. Le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré Charal irrecevable en ses demandes et l'a condamné au paiement de 1 500 € à chacune des parties, soit une somme totale de 6 000 €.

Audit des abattoirs français : graves non-conformités

Dans ce documentaire, Sébastien soulignait que, dans les abattoirs en général, la réglementation sur la protection des animaux était difficilement applicable vu les cadences. Ce constat est encore aujourd'hui confirmé : lors d'un audit réalisé en France en 2013 dans des abattoirs de volailles et de lapins, l'Office alimentaire et vétérinaire européen (OAV) a constaté des non-conformités graves.

Étourdissements ratés

Outre un manque de vétérinaires et une formation insuffisante des employés de l'abattoir, l'OAV a décelé que les paramètres d'étourdissement par électronarcose* des animaux étaient incorrects : les animaux n'étaient pas suffisamment étourdis, parfois seulement immobilisés au moment de la saignée. Si quelques non-conformités avaient bien été relevées par les autorités françaises, elles n'avaient pas été corrigées et la plupart d'entre elles leur avait échappé. L'OAV a de plus souligné l'inefficacité des mesures contraignantes et l'absence de suivi visant à faire respecter la réglementation.

Défaillances chroniques

Ce rapport de l'OAV met en lumière une fois de plus l'incapacité des abattoirs à respecter la réglementation qui pose une limite aux souffrances qu'endurent inévitablement les animaux au moment de leur mise à mort. Constat aggravé par l'incompétence des autorités françaises. Ceci dit, l'OAV épingle des non-conformités en France à chacune de ses visites et aucune sanction n'a encore obligé la France à respecter ses engagements européens en matière de protection animale.

Le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré la plainte de Charal irrecevable.

Marche pour la fermeture des abattoirs

Le non-respect de cette réglementation aggrave une situation déjà terrible pour les animaux. Leur mise à mort en abattoir n'est jamais indolore : la viande heureuse n'existe pas. Comme chaque année en juin, nous serons des milliers dans le monde à revendiquer une société qui n'accepte plus la tuerie des animaux.

*Electronarcose : étourdissement par choc électrique.

Des lapins morts, aux yeux de tous

Un tour de France pour éveiller les consciences

Courant octobre, une équipe de L214 s'est déplacée de ville en ville pour révéler au grand jour la violence de l'exploitation des lapins pour leur chair. Deux cent trente militants ont porté dans leurs bras un corps de lapin, mort en période d'élevage. Clèm était l'une d'entre eux, elle a participé à l'action lyonnaise et a retranscrit par écrit son ressenti.



J'exhibe aujourd'hui ton corps pour sauver des vies. S'il est trop tard pour toi, des milliers sont encore vivants et des millions sont à venir – insémination artificielle oblige –, forcés à naître pour satisfaire l'appétit d'amateurs de civets et divers pâtés, connaisseurs de chairs mijotées, ignorants de la misérable vie du petit être qu'ils savourent.

Eux qui vont et viennent librement de par le vaste monde, ils t'ont laissé sur Terre et pour toute ta vie un espace à peine plus grand que toi. Toi dont le corps était fait pour bondir, sauter, jouer, ils t'ont définitivement enfermé dans une cage si basse que tu ne pouvais même pas te dresser, ou faire ne fut-ce un seul pas sans te cogner au grillage.

Enfermé dans ta prison éclairée aux néons, tu mangeais jour après jour les mêmes granulés, sans jamais rien savourer, ni boire une goutte de rosée ou profiter de la chaleur du soleil – même lui, ils le veulent entièrement pour eux. [...]

Je pense que tu ne m'en voudras pas, pauvre lapin, d'exposer ainsi ton cadavre en pleine rue, puisque je suis de celles et de ceux qui luttent pour un monde meilleur pour tous – humains, lapins, veaux, vaches, cochons, oies, canards, poules, poissons, moutons, chèvres, chevaux... la liste est longue de ceux qui souffrent, abandonnés, exploités, affamés, torturés... Utopiste je suis, aujourd'hui encore on me l'a dit, mais l'utopie n'est-elle pas aussi l'aspiration à une réalité idéale ? Et qu'existe-il de plus important que la fin de la souffrance et de l'injustice ? Ce n'est pas toi qui me contrediras, toi dont la vie a été volée.

Des gens s'arrêtent, des gens passent, des gens pleurent, des gens provoquent, rejettent, s'émeuvent, questionnent, tandis que ton corps pèse si densément au creux de mes mains. Et du bout de mes doigts gantés, je caresse doucement ta fourrure encore soyeuse, t'offrant ainsi le seul geste d'amour que tu aies jamais connu.

Dans chaque ville, des médias ont couvert les happenings mis en scène. À Marseille, c'est un journaliste de la chaîne France 5 qui a réalisé un documentaire sur la viande et les antibiotiques dont plusieurs minutes sont consacrées à la campagne de L214 en faveur des lapins. Le reportage a été diffusé les 24 novembre et 12 décembre.

Aiguillettes végétales sauce moutarde

Préparation

Réhydrater les PST pendant une ½ h dans un bol d'eau tiède dans laquelle vous aurez rajouté 1 càs de tamari et du thym. Pendant ce temps, émincer l'oignon, presser la gousse d'ail. Réserver. Égoutter les PST en conservant le liquide de trempage. Enrober les morceaux d'une càs de moutarde en vous aidant d'une cuillère. Dans une grande poêle, faire chauffer l'huile et la margarine. Y faire revenir les PST à feu assez vif jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Les retirer de la poêle et réserver. Dans le même récipient, faire revenir doucement l'oignon, la gousse d'ail écrasée et les brins de thym. Bien remuer. Lorsque les oignons sont tendres, déglacer la poêle avec le vin blanc. Rajouter 10 cl de marinade, saler, poivrer et remettre les aiguillettes dans la poêle. Laisser mijoter à couvert pendant une heure. Rajouter un peu du liquide de trempage si la sauce vous paraît trop épaisse. En fin de cuisson, rajouter la crème liquide et une càs de moutarde forte.

Ingrédients (pour 2 personnes)

- 50 g d'aiguillettes de protéines de soja texturées (PST)
- 1 càs de moutarde à l'ancienne + 1 càs de moutarde forte
- 1 petit oignon
- 10 cl de crème de soja
- 1 càs de tamari
- 2 càs d'huile de tournesol
- quelques brins de thym
- 1 gousse d'ail
- 10 cl de vin blanc
- 1 noix de margarine
- poivre noir
- sel fin



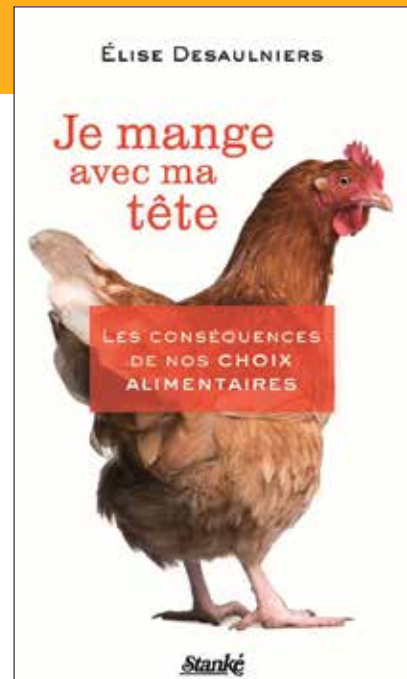
Retrouvez les recettes de Béa dans son livre Petite balade en chromaite en vente sur boutique.L214.com et sur son site : vabeavegan.com

Les coups de cœur de l'équipe...

Il est des livres dont on tourne la dernière page en ayant l'envie irrésistible que tout le monde les lise. Les deux récents ouvrages d'Elise Desaulniers, *Je mange avec ma tête* et *La vache à lait*, sont de ceux-là. Très documentés, ils informent le lecteur sur les conséquences de ses choix alimentaires, d'une part par rapport aux animaux eux-mêmes, mais aussi pour l'environnement, sa santé et les conditions de travail d'autres humains, tout en révélant les méthodes employées par les lobbies pour promouvoir viandes et produits laitiers et les faire croire indispensables.

Grâce à son style vivant et chaleureux, nous suivons sans difficulté l'auteure dans les raisonnements de la logique, comme dans l'excellent chapitre de *Je mange avec ma tête*, "Un souper chez Sarah Palin", où Elise Desaulniers démonte un à un les arguments les plus utilisés pour justifier la consommation de chair animale.

Mais c'est surtout en analysant avec finesse les mécanismes sociaux et psychologiques qui nous maintiennent dans de mauvais choix qu'Elise Desaulniers accompagne remarquablement bien le lecteur vers un mode de vie respectueux des autres, humains et animaux. Si les systèmes d'exploitation des animaux décrits par l'auteure se situent au Québec - systèmes que nous retrouvons pour ainsi dire à l'identique en France - un des intérêts majeurs de ces livres est ainsi d'expliquer comment aborder intelligemment des sujets aussi controversés, dérangeants et polémiques que le fait de manger des produits animaux... ou pas.



Après *Respecter les animaux à petits pas*, de nouveaux livres pour enfants ont fait leur entrée dans la boutique L214 !

Les deux livres illustrés de Ruby Roth, *Vegan is love* et *Ne nous mangez pas*,

peuvent être lus aux plus jeunes pour les sensibiliser aux animaux par des phrases aussi simples que "Lorsque nous traitons les animaux avec respect, nous faisons la paix dans le monde. C'est pourquoi nous ne mangeons pas les animaux".



Quant à l'ouvrage collectif *Un autre regard sur les zoos*, il se distingue par sa richesse graphique et donne des réponses simples et claires à toutes les questions qu'on se pose sur ces lieux d'enfermements. A mettre sans retenue entre toutes les petites mains dès 10 ans !



Belle initiative à Vannes en Bretagne, le dimanche 12 janvier, Romain Billy, boulanger et adhérent L214 a organisé un moment convivial, ouvert à tous, en offrant une part de galette des rois végétalienne.

Les Vaches en colère

Quand on les cherche, on les trouve !



Le projet de la ferme des « 1000 vaches » a mis le feu aux poudres. Des opposants éparpillés se sont regroupés pour une résistance acharnée contre ce projet emblématique qui promettait d'enfermer 1000 vaches laitières et leur 750 veaux et génisses. Et ça paie !



Michel, Annick, André, Philippe, Gilberte, Bruno... Qui attaché à un poteau, qui à la communication, qui au mégaphone, qui à la coordination, qui au juridique... Au nord, comme au sud, des projets révoltants ont transformé de paisibles habitants en résistants acharnés : des gens qui se retrouvent pris dans une lutte « malgré eux », parce que tout à coup, ça leur est tombé dessus. Comme beaucoup d'entre nous pour les animaux.

Un engagement qui nous lie

Gilberte nous a contactés en août 2011 pour nous alerter de ce projet des « 1000 vaches ». Immédiatement, l'enjeu nous a paru crucial : laisser cette «ferme-usine » se construire, c'est la porte ouverte à des élevages toujours pires pour les animaux. Des organisations qui ne se croisaient jamais se sont retrouvées à lutter ensemble : organisation syndicale de paysans, associations environnementales et de riverains et, bien sûr, associations pour les animaux. Nous connaissons nos différences et nous en avons fait un atout : les protestations s'enchaînent, diverses, comme nous. Manifestations, vagues de courriers, occupation du terrain, attaques juridiques, clip parodique et humoristique : les vaches en colère sont montées au créneau.

Des bâtiments à démonter

La construction a commencé mais la ténacité a payé avec un coup décisif en ce mois de janvier : Novissen, l'association des riverains, a détecté des non-conformités sur le chantier par rapport au permis de construire. Aujourd'hui, le promoteur est sommé de démonter au moins un bâtiment. Un bon coup d'arrêt que nous espérons définitif.

De 1 000 vaches à 400 000 poules

Plus au sud, en Saône et Loire, le projet d'extension d'un poulailler est annulé. « Nous avons reçu l'autorisation – tardive – de construire les (deux) nouveaux bâtiments. Mais au moment

où elle est arrivée, l'évolution du contexte de la production d'oeufs avait tellement changé que le projet n'avait plus lieu d'être. » a déclaré le groupe agro-alimentaire Glon, porteur du projet. Les efforts des riverains conjugués à notre engagement contre l'élevage des poules en batterie ont évité à 300 000 poules l'enfer des cages.

Politiques en toc

Malheureusement, la loi d'avenir pour l'agriculture et l'alimentation discutée en ce mois de janvier ne pose pas de limite à de tels projets. Pire encore, en décembre, un décret supprime l'obligation d'étude d'impact et d'enquête publique pour les extensions d'élevage enfermant jusqu'à 2 000 cochons (le seuil était auparavant de 450).

Notre mobilisation doit encore s'amplifier pour que nos revendications soient enfin prises en compte par les politiques publiques.

Malheureusement, la loi d'avenir pour l'agriculture et l'alimentation discutée en ce mois de janvier ne pose pas de limite à de tels projets.



Un poulet heureux Récit d'un sauvetage

TEMOIGNAGE

Le poulet est la viande de volaille la plus consommée par les Français. En 2012, l'industrie française a fait naître 914 millions de poulets. Lorsqu'ils ne sont pas tués à l'abattoir, ils trépassent en élevage. Rares sont ceux qui en réchappent. C'est pourtant le cas de ceux qui ont croisé le chemin de Catherine, adhérente et militante L214.

Été 2012, c'est une sensation de vertige que je ressens en pénétrant dans ce hangar qui enferme 40 000 poussins dits de chair, un océan jaune presque à perte de vue dans la lumière blafarde. Quarante jours plus tard, leur poids optimum atteint, c'est le « ramassage ». La nuit noire, l'odeur forte, le bruit, les camions, c'est l'inexorable qui s'accomplit selon la loi du plus fort. La machine attrape les animaux avec un système de pales rotatives qui les emmènent sur un tapis roulant. En haut du tapis, ils sont projetés comme des balles de tennis dans les tiroirs actionnés à toute vitesse par deux hommes. Leur besogne terminée, ils rentreront chez eux caresser leur chat ou leur chien. Quelle différence ? Un poulet peut être aussi attachant et intéressant qu'un chat ou un chien, pour preuve l'adorable poulet sauvé de cet élevage qui réclame des caresses. Malgré sa croissance accélérée, ce poulet là piaille comme un poussin, le bébé qu'il est encore, et ça on ne le dit pas aux consommateurs.
« Sauver un animal ne changera pas le monde, mais pour cet animal le monde changera pour toujours. »

Le PDG de Super U gâté par L214

Un cadeau de Noël Utile

Notre association a eu le plaisir d'offrir un costume de super-héros à Serge Papin, Président Directeur Général de la coopérative Système U. Ce super-héros a été créé par l'association dans le cadre de sa campagne pour des magasins U sans œufs de batterie.

Joliment empaqueté, le costume bleu roi moulant a été réceptionné le 24 décembre dernier par Serge Papin. La combinaison ne doit pas être à sa taille, au vu du silence qu'il laisse planer, dommage...

Mais pourtant...

Une certaine inquiétude se fait sentir du côté de l'enseigne. En effet, la campagne de L214 a fait fleurir une communication U qui se veut rassurante : transparence et libre-choix tentent de faire oublier les poules enfermées et les actions qui se tiennent à l'entrée des magasins U. Chaque semaine, des centaines de cartes-pétitions arrivent au siège de Système U, des messages sont laissés sur leurs réseaux sociaux et des rendez-vous sont convenus avec des gérants de magasin.

Découpez ce coupon et renvoyez-le à notre adresse: **L214 - B.P. 84 - 13721 Marignane cedex**

SOUTENIR L214

Je souhaite soutenir l'association L214 dans son action...

- Je m'abonne à L214 Mag (1 an soit 3 numéros)
- Je m'abonne à L214 Mag pour le diffuser (10 exemplaires de chaque)
- Je soutiens l'action de L214 par un don : 15€ 30€ 50€ 100€ €
- J'adhère à l'association L214 avec la formule suivante :
 - Membre adhérent 25€ Bienfaiteur 80€
 - Tarif réduit si moyens de même 12 € Recevoir un reçu fiscal*

*66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année prochaine, il suffit de cocher la case ci-contre.

Je règle par : chèque à l'ordre de l'association L214 ou sur la boutique <http://boutique.L214.com>

Mme M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : _____ Ville :

E-mail : Téléphone :